

UNE CHAPELLE.

Nous recevons avec joie et reconnaissance les trois communications suivantes :

Monsieur le Supérieur,

Je crois avoir parfaitement saisi et compris votre pensée à l'endroit d'une chapelle qui est une véritable nécessité pour le Séminaire de Ste-Thérèse.

Mais avant tout il faut être pratique.

Pouvons-nous légitimement espérer arriver à réaliser une somme suffisante pour mener à bonne fin une entreprise qui, certes, vaut la peine d'être étudiée sérieusement, si nous ne tenons pas à nous rendre ridicules, en méritant le compliment consigné dans les Livres Saints : *Hic homo cepit ædificare et non potuit consummare.*

Et d'abord, combien faudrait-il pour construire une chapelle qui serait à la fois un monument pour notre *Alma Mater* et une gloire pour les anciens élèves ?

Je ne suis ni architecte ni entrepreneur, et je ne veux pas aller trop vite en besogne ; mais après avoir réfléchi, comparé et surtout consulté des hommes qui ont fait leur marque, j'en suis venu à la conclusion que pour réaliser votre désir qui est aussi celui de tous les Térésiens, il faudra la jolie petite somme de vingt mille piastres, \$20,000 !

Or, nous est-il permis d'espérer pouvoir atteindre ce gros chiffre ?

Je réponds sans hésitation aucune : oui, certainement.

Pour cela, il faut dénouer les cordons des bourses bien garnies qui peuvent sans s'obérer fournir un généreux contingent.

Et à l'heure présente combien d'anciens élèves, répandus dans toute la Puissance du Canada, auxquels la divine Providence a prodigué ses faveurs d'une manière éclatante, seraient heureux d'acquies-